

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE  
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE  
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

**N°2020-38**

OBJET :	L'an deux mil vingt, Le 22 Septembre à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMAË, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.
<b>Election des vice-présidents du comité syndical du SMAB</b>	<u>Membres titulaires présents</u> : M. Firmin BOUCRY, M. Gérard CHAIDRON, M. Franck CORDIER, M. Olivier GENTY, M. Thierry HEBERT, M. Gérard LECUIR, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Mme Colette MICHAUX, M. Jean-Claude QUENOT, M. Christian ROUSSEL.
	<u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes</u> : M. Christophe BLAMPOIX, M. Jacky LAMURÉ, M. Yves BEAURAIN.
	<u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. David BLONDIN (suppléé par M. BLAMPOIX), M. William BOUS (suppléé par M. BEAURAIN), M. Jean-Manuel BUQUET (suppléé par M. LAMURÉ), M. Arnaud DECHEZELLES.
DATE DE LA CONVOCATION :  23/07/2020	<b><u>Election des vice-présidents du comité syndical</u></b> -Vu l'arrêté préfectoral du 20/12/2019 portant création du syndicat mixte ainsi que les statuts qui y sont annexés, -Vu l'article L2122-7 du CGCT, -Vu l'article 5211-10 du CGCT, -Vu la délibération n°2020-02 du SMAB,
	Mme LUCOT-AVRIL propose de procéder à l'élection des 2 vice-présidents. Après appel à candidatures, M. Thierry HEBERT se propose au titre et en qualité de 1 <sup>er</sup> vice-président et M. Franck CORDIER en qualité de 2 <sup>ème</sup> vice-président.
NOMBRE DE TITULAIRES : 14	A l'unanimité, les membres du conseil décident de procéder à bulletins secrets, par scrutin de liste.
En exercice 14	Chaque membre du comité syndical, à l'appel de son nom, a déposé lui-même dans l'urne prévue à cet effet, son bulletin de vote sur modèle uniforme fourni par le syndicat.
Présents 13	Tous les délégués titulaires présents ont pris part au vote. Ils ont, à cet effet, émargé le registre prévu pour ce 1 <sup>er</sup> tour de l'élection des vice-présidents.
Votants 13	Après le vote du dernier délégué, Mme la Présidente a fait procéder immédiatement au dépouillement des bulletins de vote. Il est constaté que 13 bulletins figurent dans l'urne.
	☐ Avec 1 bulletin "NUL", 0 vote "CONTRE" et 12 votes "POUR", la majorité absolue étant atteinte dès le 1 <sup>er</sup> tour, Mme LUCOT-AVRIL déclarent que sont élus en qualité de 1 <sup>er</sup> vice-président, M. HEBERT et en qualité de 2 <sup>ème</sup> vice-président, M. CORDIER.

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat  
Acte exécutoire le : 05/10/2020  
la Présidente du Syndicat mixte,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,  
la Présidente du Syndicat,  
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**

3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAË  
Délibération SMAB n°2020-38  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT  
DE GESTION ET DE VALORISATION  
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**

3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMAË  
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.com